

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CONSTANTINE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF / 0 962 2501 928 86 10

AVIS DE PRE SELECTION
PHASE CANDIDATURE DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 02/2026
OBJET : ETUDE POUR LA REALISATION D'UN SIEGE DE LA WILAYA DELEGUEE

Conformément aux l'article 39 de la loi N°23/12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 47 et 48 du décret présidentiel N° 15-247 du 16septembre2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de l'administration locale de la wilaya de Constantine porte à la Connaissance des soumissionnaires intéressés par le concours national restreint N° 02/2026 Relatif à **ETUDE POUR LA REALISATION D'UN SIEGE DE LA WILAYA DELEGUEE**. Parue dans le journal Le Rédacteur en date du **14/04/2026** et L'ouverture des plis de la phase candidature en date du **21/07/2026**.

Qu'après analyse et délibération, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres lors de la séance du **02/08/2026** a présélectionné les bureaux d'études suivants dans la phase candidature :

N° de pli	BET pré sélectionné
01	Groupement BET GUELMINE AMEL ET BET ELFERGANI CHAFIKA ET BET BOUDENE NAIMA
02	BET DELENDI ABDELMOHCEN
03	Groupement PRODESIGNE AMR BET AMMOUR HAMITI MAADA ET AIT MOUSSA AMRANE
04	Groupement NEW LINE PRO BET MEDJDOUB SANDRA BET RABEHI SAMI AHMED
05	Groupement ZIANI MERIEM-CHOUGUIAT EL MOUATEZ BILLAH
06	BET DJEKRI BORHANE EDDINE MEHDI
07	Groupement BET ABBAZ MERIEME ET BET KINOUCHE OUALID ET BET ZOUAOUI SOFIANE
08	BET LAOUAR NABIL
09	BET BERNOU AMEL
10	Groupement BET BOUSSAID MOHAMED BET MILOUDI AMEL
11	GROUPEMENT BET DORBANI AHMED ET BET MERDJANA OUALID
12	Groupement DEHILI MOUNIA ET BET DIWANE EL HANDASSA
13	GROUPEMENT BET LOUCIF LAMIA ET BET HAFIANE HAROUNE
14	GROUPEMENT ARCHI LAB BET BOUHADDA ABDESLAM ET BET DIB YUCEF
15	Groupement LABHOUR ABDELFAH ET CHOUITAR KAMEL

Conformément à l'article 48 Alinéa 4 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

- Les candidats présélectionnés à la première phase sont invités à remettre les plis de l'offre technique, des Prestations et de l'offre financière (deuxième phase).

La durée de préparation des offres techniques, des prestations et des offres financières est fixée à **vingt (20) jours** à compter de la première parution de l'avis sur le BOMOP ou la presse au presse électronique à fin de remettre les offres techniques, de prestations et financières.